

## L'expédition du duc d'Anville

Guy Frégault

Volume 2, Number 1, juin 1948

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/801427ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/801427ar>

[See table of contents](#)

---

### Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

### ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

---

### Cite this article

Frégault, G. (1948). L'expédition du duc d'Anville. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 2(1), 27–52. <https://doi.org/10.7202/801427ar>

## L'EXPÉDITION DU DUC D'ANVILLE

La France était encore sous le charme de la brillante journée de Fontenoy lorsqu'elle avait appris la reddition de Louisbourg. Le témoignage du cardinal de Bernis renvoie un reflet des belles perspectives qui s'ouvraient alors devant la nation: « Le Roi était jeune, couvert de gloire, gouvernant lui-même son royaume, le plus beau des hommes comme le plus grand des rois... »<sup>1</sup> La chute de la lointaine forteresse atteignit le gouvernement à la fois dans son prestige et dans sa puissance coloniale. Aussi sa réaction fut-elle d'une vigueur surprenante. C'était un sentiment général que Léry exprimait, dès novembre, quand il déclarait: « Nous espérons que Louisbourg sera repris l'année prochaine. »<sup>2</sup> De fait, au cours des mois qui suivirent le siège, une telle opération n'eût pas présenté de bien grosses difficultés. Les troupes d'occupation n'éprouvaient plus l'enthousiasme qui avait accompagné le bombardement de la ville et le pillage de la colonie: un moment, elles furent même sur le point de se soulever. Le scorbut les ravageait, il mourait, chaque jour, une dizaine d'hommes, et un bon tiers de la garnison était malade.<sup>3</sup> Le ministre de la Marine résolut presque immédiatement, semble-t-il, de lancer une offensive destinée à rétablir la position de la France en Amérique. Toutefois la situation financière ne lui permit pas de prendre des arrangements précis avant le mois de

---

1. F. MASSON, éd., *Mémoires et lettres de François-Joachim de Pierre, cardinal de Bernis (1715-1758)* (2 vol., Paris, 1903), 1: 108.

2. Léry à Maurepas, 9 novembre 1745, Archives des Colonies, Correspondance générale, Canada [cette série sera dorénavant citée sous le sigle AC, C 11A], 84: 33.

3. J. S. McLENNAN, *Louisbourg from its Foundation to its Fall* (Londres, 1918), 169 s; « Que si Louisbourg eût été attaqué pendant l'hiver par 300 Sauvages ils l'auroient pris », « Extrait en forme de journal », 1746, *Collection de manuscrits contenant lettres, mémoires et autres documents historiques relatifs à l'histoire de la Nouvelle-France recueillis aux Archives de la Province de Québec ou copiés à l'étranger* (4 vol., Québec, 1883-1885), 3: 281. Cette compilation sera citée de la façon suivante: *Collection de manuscrits*.

décembre pour l'armement d'une escadre puissante.<sup>4</sup> Aux derniers jours de 1745, il avait arrêté les grandes lignes de son projet: le commandement de l'expédition irait au duc d'Anville, et les bureaux avaient déjà établi une liste provisoire des vaisseaux qui composeraient sa flotte ainsi que des officiers qui les monteraient.<sup>5</sup> Jean-Baptiste-Louis-Frédéric de Roye de La Rochefoucauld, duc d'Anville, n'avait que trente-sept ans. Ce porphyrogénète, que l'on disait « né pour commander », avait une longue habitude des honneurs: héritier, dès l'âge de douze ans, de la charge de lieutenant-général des galères, il était devenu, en 1745, lieutenant-général des armées navales. Il n'avait jamais pris de service sur mer.<sup>6</sup> Mais il portait un grand nom.

En janvier 1746, Maurepas avait élaboré son plan de campagne et il en communiqua tous les détails importants au gouverneur et à l'intendant de la Nouvelle-France: les unités du duc d'Anville prendraient rendez-vous à Chibouctou, où elles devraient se trouver rassemblées « vers le 20 de may »; deux frégates précéderaient le gros des forces navales et croiseraient dans le golfe en vue d'observer les mouvements des Anglais. Si les éclaireurs constataient que l'ennemi s'appêtait à attaquer le Canada, les frégates se sépareraient: l'une irait en avertir Québec, l'autre se hâterait d'en prévenir l'escadre. Dans ce cas, cette dernière s'emploierait à renforcer la défense de la colonie. Si une invasion ne menaçait pas les établissements du Saint-Laurent, les vaisseaux se porteraient contre Port-Royal, Louisbourg ou Plaisance.<sup>7</sup> Cette dépêche contenait l'essentiel des instructions que le lieutenant-général reçut deux mois plus tard: protéger le Canada en cas d'agression britannique, agir offensivement contre les colonies anglaises si les frontières canadiennes étaient tranquilles. Le projet de Maurepas se fixa donc assez tôt dans des formules définitives. Cependant les instruc-

---

4. « Escadre de m. le Duc d'Enville », 14 juin 1746, Archives de la Marine [AM], B 4, 59: 99.

5. « Liste des officiers de Marine proposés pour servir Sur les vaisseaux qui composent l'Escadre de M. le duc d'Enville », 1745, *ibid.*, 95.

6. L. LE JEUNE, *Dictionnaire général de biographie, histoire, littérature, agriculture, commerce, industrie et des arts, sciences, mœurs, coutumes, institutions politiques et religieuses du Canada* (2 vol., Ottawa, 1931), s. v. Anville. Ouvrage dorénavant cité: *Dictionnaire général du Canada*.

7. Maurepas à Beauharnais et Hocquart, 24 janvier 1746, Archives des Colonies, Collection Moreau de Saint-Méry [AC, F3], 13: 210 v.

tions données au duc d'Anville contiennent des passages que, jusqu'ici, les historiens n'ont peut-être pas suffisamment mis en lumière. « Il doit lui être aisé de s'emparer de l'Acadie », lit-on dans ce document; Port-Royal est mal fortifié, la garnison y est peu nombreuse. Les Français y trouveront un autre avantage: « C'est que les habitans sont tous de familles françaises qui y sont restées depuis la cession faite de ce Pays là à l'Angleterre par le traité d'Utrecht, et qu'ils n'ont jamais cessé de desirer de rentrer sous la domination de S. M. » Le duc y verra-t-il tous les Acadiens bien disposés à l'égard de la France? Le gouvernement de Louis XV n'en paraît pas très sûr. Il ordonne, en tout cas, une mesure radicale:

S'il y en a sur la fidélité desquels il [Anville] juge qu'on ne puisse pas compter, il les fera sortir de la Colonie, et les enverra soit a la vieille Angleterre soit dans quelqu'une des Colonies de cette Nation suivant les facilités qu'il pourra avoir pour cela; Et a l'égard des habitans qui devront rester il en prendra le serment de fidelité a S.M., ou s'il n'en a pas le tems il donnera les ordres pour le leur faire prester entre les mains du Commandant qu'il laissera dans la Colonie.

Décidément, la déportation guettait les Acadiens. La décision de 1746 annonce le crime de 1755. Les deux métropoles se rejoignent dans la même intention. Le seul mérite de la France fut-il de se trouver, malgré elle, dans l'impossibilité physique de perpétrer le méfait qui, neuf ans plus tard, fera la honte de sa rivale? En tout cas, pendant qu'elle y était, la Cour enjoignait aussi au duc d'Anville de bouter les Anglais hors de l'Acadie. Elle lui conseillait de ne se présenter devant Louisbourg qu'après avoir terminé son travail de nettoyage en Nouvelle-Écosse.<sup>8</sup>

Bigot déclarait plus tard: « Jamais peut-être entreprise ne fut combinée avec autant de sagesse & de prudence. Tous les événemens possibles sembloient prévus. »<sup>9</sup> Il fallait rassembler des forces considérables, nolisier de nombreux transports, synchroniser les mouvements

8. « Memoire du Roy pour servir d'Instruction au Sr Duc d'Enville Lieutenant general des Armées Navales et des Galeres pour les operations de son Escadre », 25 mars 1746, Archives des Colonies, Série B [AC, B], 84: 87-89 v.

9. *Mémoire pour Messire François Bigot, ci-devant Intendant de Justice, Police, Finance et Marine en Canada, Accusé: Contre Monsieur le Procureur Général du Roi en la Commission, Accusateur* [dorénavant cité: *Mémoire pour Messire François Bigot*] (3 vol. Paris, 1763), 1: 10.

de plusieurs unités navales, militaires et administratives, accumuler des provisions de bouche et de guerre, agir vite et surtout garder le secret absolu de la destination de l'escadre. Au début, deux fonctionnaires de la marine, les sieurs Le Brun et Dauberville parurent chargés de pousser et de coordonner les préparatifs de l'armement.<sup>10</sup> Ils avaient établi leurs quartiers à Brest, où s'étaient portés le duc d'Anville et son second, le chevalier d'Estournelles.<sup>11</sup> Maurepas écrivait au duc, le 5 mars: « J'estime d'autant plus que vous pouvez faire part aux Srs Le Brun et Dauberville de tout ce qui concerne l'embarquement des troupes, des vivres et des différentes munitions qu'ils seront en état de vous lever plusieurs difficultés par la connoissance générale qu'ils auront que ce qui ne se trouve pas à Brest se rencontrera tant au Port-louis qu'à Rochefort. »<sup>12</sup> Bigot disait en 1763 que le ministre avait bien voulu « lui communiquer le secret » de l'expédition.<sup>13</sup> Mais quand le commissaire en fut-il mis au courant? A la fin de février, alors que les préparatifs de la campagne se poursuivaient depuis deux mois, il est sûr que Bigot n'avait pas commencé à s'en mêler. Il travaillait toujours aux comptes de l'Île Royale et il semblait qu'il dût se livrer longtemps encore à cette besogne, puisqu'il demandait à son chef le privilège de transporter ses bureaux dans la maison inoccupée du premier lieutenant du port de Rochefort, vu que le comte de Vaudreuil lui disputait l'appartement que le fonctionnaire avait loué à son retour de Louisbourg; il précisait qu'il en aurait besoin jusqu'à ce qu'il eût terminé de mettre en règle les comptes des trésoriers généraux.<sup>14</sup> A ce moment, on pourrait le croire, Bigot n'avait pas assumé les fonctions d'intendant de la flotte. Le 28 février, Maurepas écrit à Ricouart :

M. Bigot me represente, Monsieur, que depuis quil a loué la maison de feu M. le C[om]te dorpain ou Il a establi les Bureaux necessaires plour] travailler aux affaires et aux comptes de l'Isle Royale, cette maison a esté vendue à M. le C[om]te de Vaudreuil qui veut l'oc-

10. Maurepas à Bigot de La Mothe, 5 janvier 1746, AM, B 2, 328: 3.

11. Maurepas au duc d'Anville, 21 février 1746. *ibid.*, 82; Maurepas à Estournelles, 12 février 1746, *ibid.*, 68 bis.

12. Maurepas au duc d'Anville, 5 mars 1746, *ibid.*, 109.

13. *Mémoire pour Messire François Bigot*, 1: 10.

14. Bigot à Maurepas, 22 février 1746, Archives des Colonies, Correspondance générale, Île Royale [dorénavant cité: AC, C 11B], 27: 79.

cuper. Comme la maison du 1er Lieut[enant] de port est actuellement vacante je la luy ay accordée tant pour y loger personnellement et ses domestiques que pour les bureaux jusqu'à ce que les affaires de l'Isle Royale et les comptes des Tresoriers généraux soient achevez et vous pouvez en donner l'ordre.<sup>15</sup>

Ainsi, le 28 février 1745, la fonction du commissaire paraît rester la même: s'occuper de la comptabilité de la colonie perdue. Bien plus, le 5 mars, le ministre assure à Bigot de La Mothe que Le Brun « est chargé de l'exécution du tout ».<sup>16</sup> Officiellement, il n'est donc pas encore question, à cette date, d'attacher le fonctionnaire bordelais à la suite de l'escadre. Et celle-ci devait mettre à la voile au début d'avril.<sup>17</sup> Mais ce sont là les apparences. Tout autre était la réalité.

Nous savons que Bigot était à Versailles le 22 février.<sup>18</sup> Il y fit un séjour assez prolongé. Quand il quitta la capitale, le 10 mars, son rôle avait grandi: il était devenu l'un des dirigeants de l'expédition. Le 9, Maurepas écrivait au duc d'Anville: « M. Bigot qui part demain matin pour Rochefort n'oubliera rien de ce qui pourra accélérer cette partie du service [les vivres] de ce costé la, et il m'a fait esperer que tout seroit prest a temps. »<sup>19</sup> On peut affirmer que le commissaire reçut sa nouvelle mission entre le 22 février et le 9 mars. Il est difficile de fixer une date plus précise. C'est que la Cour se montrait extrêmement discrète sur cet article. Incapable de dissimuler les préparatifs qu'elle avait ordonnés dans différents ports, elle tenait néanmoins à ce que les observateurs ne fussent pas en état de remarquer que ces mouvements divers étaient en réalité des mouvements combinés, convergeant vers un but unique. Il s'agissait d'abord de cacher l'ampleur des forces destinées à la campagne projetée et ensuite d'en dérober aux indiscrets les principaux objectifs. Si le rôle de premier plan confié à Bigot avait été connu, on eût pu sans difficulté conclure que Maurepas se disposait à faire assiéger Louisbourg, place que l'ancien ordonnateur

15. Maurepas à Ricouart, 28 février 1746, AM, B 2, 328: 388.

16. Maurepas à Bigot de La Mothe, 5 mars 1746, *ibid.*, 111.

17. « Escadre de m. le Duc d'Enville », 14 juin 1746, AM, B 4, 59: 99.

18. C'est de là qu'est datée la lettre dans laquelle il demande à Maurepas la maison du premier lieutenant de port, AC, C 11B, 27: 79.

19. Maurepas au duc d'Anville, 9 mars 1746, AM, B 2, 328: 121 v.

connaissait mieux que personne. Le ministre désirait utiliser l'expérience de son subordonné, mais sans démasquer ses batteries. C'est ce qu'il fit entendre à M. de la Brosse, le 11 mars :

Vous confererez de tout cecy avec M. Bigot, mais sans qu'il paroisse dans le port autant qu'il sera possible que l'armement du Borée, du Leopard, du Tigre et du Mercure Anglois a le mesme objet que celuy des deux flustes, et encore moins que tous ces V[aisse]aux feront partie de l'escadre de M. le Due d'Enville. Le secret est extrêmement important sur ce dernier article jusqu'a la jonction des Vaisseaux. Je vous observe enfin que n'estant pas possible que je vous donne a temps les ordres que vous pourriez me demander sur diverses difficultez, il faut que vous vous entendiez avec M. Bigot pour les lever toutes, et aller en avant sans aucun retardement.<sup>20</sup>

Le même jour, Maurepas écrivait dans des termes analogues à Ricouart. Sa dépêche se terminait par ces mots : « Je vous prie aussy de donner les ordres qu'il [Bigot] vous demandera pour l'exécution de ces arrangements. »<sup>21</sup> Si Bigot s'occupait de presser en particulier les armements effectués à Rochefort, ses pouvoirs ne se confinaient pas à ce dernier port ; ils s'étendaient à l'administration de toute l'escadre. Le ministre lui communiqua toutes les pièces nécessaires : « Je vous adresse », lui manda-t-il, le 11 mars, « divers estats concernant l'armement des V<sup>aux</sup> de Rochefort, et je vous enverray incessamment tous ceux qui regardent l'armement general »<sup>22</sup>. Les instructions données à l'ancien ordonnateur le 25 mars confirment ce point. Sans doute Le Brun continuait-il à pourvoir à l'approvisionnement de la flotte. « Mais c'est toujours sous les ordres du S. Bigot que ce Com[missaire] doit agir ; Et le S. Bigot doit egalement entrer dans tous ces details. C'est luy qui en sera principalement chargé. »<sup>23</sup> De tout cela, il ressort que Bigot ne se mit qu'assez tard à s'acquitter de l'intendance de l'escadre. Il eut à diriger et à mener à bonne fin un travail commencé par d'autres.

Cette besogne paraissait remarquablement avancée. Le ministre avait pris depuis longtemps les mesures les plus ingénieuses pour que l'armement se fît avec rapidité, tout en évitant de congestionner un seul

20. Maurepas à La Brosse, 11 mars 1746, *ibid.*, 408.

21. Maurepas à Ricouart, 11 mars 1746, *ibid.*, 405.

22. Maurepas à Bigot, 11 mars 1746, *ibid.*, 406.

23. « Instruction pour le S. Bigot », 25 mars 1746, AC, B 84 : 307.

port et d'attirer par une activité soudaine l'attention sur ce point. C'est pourquoi il avait arrêté que les vaisseaux de guerre se prépareraient à Brest et à Rochefort à entrer en campagne; les vivres furent rassemblés à Brest et à Port-Louis; les transports devaient partir de divers endroits, notamment de Saint-Malo. Comme ceux de ce dernier port passaient pour être toujours mieux équipés que les autres, il était entendu qu'ils seraient chargés de troupes. Dans les contrats d'affrètement, les navires ainsi nolisés s'engageaient à se trouver à Brest le 1er mars. On avait calculé qu'il faudrait alors un mois à ces navires pour prendre leur chargement et se rendre à l'Île d'Aix, où les divisions de l'escadre devaient opérer leur jonction et d'où la flotte entière mettrait à la voile vers les côtes de l'Amérique.<sup>24</sup> Cette dispersion des unités ne manquait pas d'avantages. Au début, les préparatifs s'effectuèrent à un rythme fort satisfaisant. Le ministre pouvait écrire à l'amiral dès le 12 février: « Touts les bastiments distribués dans les differents ports du Nord et du Sud, soit chargés de munitions pour votre escadre soit destinés eux mesme a en faire partie estant prests a mettre a la voile aussitost que les fregates d'escorte paroistront, il y a tout lieu de croire que cet objet qui devoit le plus faire apprehender du retardement en occasionnera fort peu. »<sup>25</sup> Une partie des troupes devaient s'embarquer à Port-Louis: il s'agissait du second bataillon du régiment de Ponthieu, du bataillon des milices de Fontenay-le-Comte et de celui des milices de Saumur. Quinze navires étaient destinés à ce service, outre deux vaisseaux de Brest et deux de Rochefort. On commença par mettre à bord des transports de vivres 1,100,000 rations ainsi que des ballots de marchandises. Tous ces navires devaient passer à Brest à la fin de février afin de compléter leur provision d'eau.<sup>26</sup> Le commissaire Dauberville se rendit à Port-Louis pour veiller à ces opérations.<sup>27</sup> Deux autres convois se constituèrent à Bordeaux et à Nantes, avec ordre de se joindre aux voiles réunies à Brest; ils étaient prêts à se mettre en route aux premiers jours de mars.<sup>28</sup> A

24. « Escadre de m. le Duc d'Enville », 14 juin 1746, AM, B 4, 59: 99-99 v

25. Maurepas au duc d'Anville, 12 février 1746, AM, B 2, 328: 64.

26. Maurepas à Clairambault, 19 février 1746, *ibid.*, 76-76 v; *id.* à *id.*, 9 mars 1746, *ibid.*, 123 v.

27. Maurepas au duc d'Anville, 26 février 1746, AM, B 2, 328: 91.

28. *Id.* à *id.*, 7 mars 1746, *ibid.*, 114; *id.* à *id.*, 12 mars 1746, *ibid.*, 128.



Rochefort, on armait trois vaisseaux, le *Borée*, le *Léopard* et le *Tigre*, sans compter deux flûtes.<sup>29</sup> Le grand souci de Maurepas était de cacher « autant qu'il se pourra jusqu'au dernier moment » que ces navires dussent naviguer de conserve avec ceux de Brest.<sup>30</sup> Au Havre, à Grandville et surtout à Saint-Malo, on frétait quatorze navires; on les aménageait de manière à « éviter la malpropreté entre le pont qui est ordinairement la principale cause des maladies ». <sup>31</sup> Le 11 mars, les bureaux de la Marine dressaient un état des unités de l'escadre: 10 vaisseaux de ligne, 5 frégates, 3 corvettes, une galiote à bombe, 2 brûlots, 2 flûtes, 1 navire hôpital, 15 transports de troupes, 11 transports de vivres; en tout, 50 voiles. <sup>32</sup> Ce n'était pas tout. Vers le même temps, le chevalier de Conflans allait escorter un convoi aux Antilles avec quatre puissants vaisseaux, le *Terrible*, le *Neptune*, l'*Alcyon* et la *Gloire*. Arrivé à Saint-Dominique, il devait en repartir « sans le moindre retardement » et rallier Anville à Chibouctou. <sup>33</sup>

Ces dispositions étaient ingénieuses, mais compliquées. Pour se synchroniser parfaitement, ces mouvements nécessitaient le concours d'événements favorables. Qu'un groupe de navires se vît dans l'impossibilité de quitter à temps son port d'attache, tout le reste de l'escadre en subissait des retards. Les délais inévitables se produisirent un peu partout. Nulle part, toutefois, ils ne furent aussi longs qu'à Saint-Malo. La faute n'en fut point aux propriétaires des navires de louage. Dès la fin de février, ces derniers étaient prêts à mettre à la voile. <sup>34</sup> Leur itinéraire devait les conduire à Brest, puis de là à Port-Louis, où ils avaient ordre de se rendre en deux divisions afin d'y prendre les troupes. <sup>35</sup> Mais les navires ne sortaient pas. Une escadre anglaise, dépêchée à l'embouchure de la Rance afin d'empêcher les corsaires malouins de prendre le large, y bloqua du même coup les transports du duc d'Anville. L'optimisme de Maurepas n'en fut pas tout de suite

29. Maurepas à Ricouart, 11 janvier 1746, *ibid.*, 334.

30. Maurepas au duc d'Anville, 19 mars 1746, *ibid.*, 143.

31. *Id. à id.*, 21 février 1746, *ibid.*, 82.

32. « Marine », 11 mars 1746, AM, B 4, 59: 98.

33. Lettre du Roy à Conflans, 25 février 1746, AC, B 84: 295.

34. « Escadre de m. le Duc d'Enville », 14 juin 1746, AM, B 4, 59: 99.

35. Maurepas au duc d'Anville, 2 mars 1746, AM, B 2, 328: 99.

abattu. Le ministre écrivait le 19 mars : « Les nouvelles que j'ay eües hyer tant de Nantes et du Port-Louis que de St Malo, m'annoncent le depart des convoys destinés pour Brest dans ces trois ports. »<sup>36</sup> Ces nouvelles mentaient. Trois jours plus tard, Maurepas le savait et il exprimait de « l'inquiétude sur le convoi de St Malo ». <sup>37</sup> Il ordonna de faire partir les bâtiments « nonobstant les risques », de les partager en deux divisions et de les faire escorter par des corsaires. <sup>38</sup> Pendant ce temps, les armements avançaient dans les autres ports. Les six vaisseaux de ligne ancrés à Brest étaient tous carénés le 11 mars. <sup>39</sup> Pour presser les préparatifs, le ministre avait même fait réduire la ration d'eau de trois mois à quatre-vingts jours. <sup>40</sup> S'il avait pu connaître l'avenir, il n'eût pas consenti à cette diminution. A Rochefort, Bigot faisait des merveilles. Afin de se voir retardé le moins possible par les bâtiments frétés lorsqu'ils arriveraient, il avait bourré de vivres les cales du *Léopard*, du *Tigre* et du *Borée*, si bien que les autres navires n'auraient plus à prendre que 1,378 tonneaux de provisions au lieu de 2,578 <sup>41</sup>. Il s'était aussi assuré les services de deux transports, mais il y avait mis la grosse somme : le ministre faisait observer que les prix lui avaient paru « bien forts ». <sup>42</sup> Le 30 mars, tout était fini à Brest : <sup>43</sup> on n'y attendait plus que l'apparition des navires de Saint-Malo. <sup>44</sup>

36. *Id.* à *id.*, 19 mars 1746, *ibid.*, 142.

37. *Id.* à *id.*, 23 mars 1746, *ibid.*, 149.

38. Maurepas à Guillot, 23 mars 1746, *ibid.*, 151. « Il est extremement important que les Navires destinés pour le service du Roy se rendent à Brest sans perte de temps mesme en courant le risque d'en voir quelques uns de pris dans la traversée », *id.* à *id.*, 26 mars 1746, *ibid.*, 158. « J'avois esperé dans cette circonstance que ce convoi auroit pu mettre a la voile le 24. ou le 25. et j'en attends des nouvelles avec impatience », Maurepas au duc d'Anville, 30 mars 1746, *ibid.*, 165.

39. « Marine », 11 mars 1746, AM, B 4, 59: 98.

40. Maurepas à Le Brun, 12 mars 1746, AM, B 2, 328: 131 v; Maurepas au duc d'Anville, 19 mars 1746, *ibid.*, 143.

41. Maurepas à Bigot, 25 mars 1746, *ibid.*, 430 v; Maurepas au duc d'Anville, 26 mars 1746, *ibid.*, 153 v-154.

42. Maurepas à Bigot, 25 mars 1746, *ibid.*, 430.

43. Maurepas à Bigot de La Mothe, 30 mars 1746, *ibid.*, 166. Ce jour-là, le ministre s'inquiétait de trouver des Pères Jésuites disponibles pour servir en qualité d'aumôniers sur les vaisseaux, Maurepas à l'évêque de Léon, 30 mars 1746, *ibid.*, 166-166 v.

44. Maurepas à La Brosse, 1er avril 1746, *ibid.*, 442.

A Rochefort, malgré toute sa diligence, Bigot ne parvenait pas à mettre la dernière main à sa besogne. L'intendant, Ricouart, semblait montrer de la mauvaise volonté. Maurepas le réprimanda avec une singulière sévérité :

Je vous avois mandé précisément de faire ce que M. Bigot et M. de la Brosse vous demanderoient et Il semble que vous ne soyiez occupez qua les contredire et a tout retarder. Je ne scais quel a peu estre votre objet, mais je prévois bien d'avance que les suites ne pourroient pas vous estre fort agreables, et Jaurois cru que vous auriez mieux profité d'un Eclaircissement que nous eumes ensemble a fontainebleau et dont tout ce qui s'est passé depuis dans le port ne me donne pas lieu de croire que vous vous souveniez aussi bien que vous l'auriez deu; pour moy je vous assure que je men souviens et m'en souviendray.<sup>45</sup>

Malgré l'appui qu'il recevait du ministre, Bigot se plaignait à ce dernier, le 5 avril, de manquer de gibernes, de banderoles et de grenadières et il exprimait l'intention d'en acheter et de les payer lui-même si on lui marchandait les fonds : « Il faut aller de l'avant et ne pas s'arrêter pour de pareilles bagatelles. » Si les chargements traînaient, ajoutait-il, ce n'était pas faute de bâtiments de transport : « Nous en avons plus qu'il ne nous en faut ainsi ce n'est pas le nombre qui nous manque et qui nous retarde, mais c'est la lenteur avec laquelle on charge. »<sup>46</sup>

Le ministre et son subordonné avaient bien raison de montrer de l'impatience. Cette accumulation de retards diminuait les chances de succès parce que des bruits trop précis se répandaient sur la destination de l'escadre. Maurepas tenait à ce que les vaisseaux de Brest n'eussent pas l'air de faire converger leurs préparatifs avec ceux des autres voiliers attendus à l'Ile d'Aix; il écrivit au commandant de la marine à Rochefort, le chef d'escadre de Barailh : « Il convient non seulement que vous n'en conveniez point s'il vous en est parlé, mais que vous agissiez de façon à faire penser le contraire. »<sup>47</sup> Il avait surtout à cœur que Bigot ne parût pas être employé à l'organisation des forces navales. Le 2 avril, il avouait sa surprise d'apprendre que l'on eût écrit de Rochefort que le commissaire dût s'embarquer,

45. Maurepas à Ricouart, 1er avril 1746, *ibid.*, 439 v.

46. Bigot à Maurepas, 5 avril 1746, AC, C 11B, 27: 82-84.

47. Maurepas à Barailh, 1er avril 1746, AM, B2, 328: 438.

« puisqu'il n'en a esté donné connoissance à qui que ce soit » et qu'il avait pris soin de ne jamais mentionner le nom de Bigot dans « les etats generaux et particuliers que j'ay fait dresser pour les operations de chaque port ». <sup>48</sup> Néanmoins, comme il était devenu impossible de cacher plus longtemps que le fonctionnaire devait prendre la mer, Maurepas lui avait fait expédier, le 25 mars, une lettre du roi ainsi conçue :

Mons. Bigot. Vous ayant destiné pour aller servir en Canada en votre qualité de Commissaire général de la Marine, mon intention est que vous vous embarquiez sur l'Escadre dont j'ai confié le commandement à mon Cousin le D. d'Enville pour passer dans lad. Colonie ou vous suivrés les ordres qui vous seront donnés pour l'Exercice de vos fonctions par le S. Hocquart Intendant aud. Pays.<sup>49</sup>

Aux curieux et aux bavards, le fonctionnaire pouvait maintenant exhiber cet ordre péremptoire et leur donner le change sur sa véritable mission. Celle-ci, bien entendu, n'avait pas changé : ce document n'était qu'un « ordre simulé ». Le même jour, le ministre envoyait au fonctionnaire une autre lettre du roi :

Mons. Bigot. Vous ayant destiné à servir en votre qualité de Commissaire général de la Marine sur l'Escadre dont j'ai confié le commandement au S. D. d'Enville, je vous fais cette lettre pour vous dire que mon intention est que vous vous embarquiez à bord de mon Vaisseau Le Northumberland, et que vous exerciez vos fonctions à la suite et pour le service de lad. Escadre.<sup>50</sup>

Maurepas ne manquait pas d'imagination.

En même temps que ces deux documents, le ministre faisait tenir à Bigot ses instructions. Elles définissaient les fonctions dont celui-ci devait s'acquitter au cours de la campagne. Le rôle du commissaire était double. Il consistait, en premier lieu, à veiller aux détails matériels de l'expédition elle-même : régir les approvisionnements, régler les consommations, administrer les fonds engagés par l'État dans l'armement, faire établir le compte des dépenses. Toutefois, pour expédier ce travail, Bigot avait des subalternes sur qui il pourrait se reposer, en

48. Maurepas au duc d'Anville, 2 avril 1746, *ibid.*, 170 v- 171.

49. « Ordre simulé pour M. Bigot », 25 mars 1746, AC, B 84: 306 v.

50. « Ordre pour servir sur l'Escadre », [25 mars 1746], *ibid.*

particulier Le Brun. Aussi n'était-ce pas sur cet objet que Maurepas insistait. Les opérations de l'escadre et des quatre bataillons que celle-ci transportait<sup>51</sup> se dérouleraient soit au Canada soit en des territoires occupés par les Anglais. Dans le premier cas, le fonctionnaire servirait dans la colonie, sous les ordres de l'intendant Hocquart, en vue d'assurer la liaison entre les chefs de la Nouvelle-France et ceux de l'expédition. Si l'escadre, après avoir contribué à la défense du Canada, devait rentrer en France sans pouvoir se porter à l'offensive et que l'intendant jugeât nécessaire de retenir auprès de lui le commissaire, ce dernier aurait la permission de demeurer à Québec. Si, d'autre part, Anville parvenait à reprendre Louisbourg, Bigot y resterait à titre d'ordonnateur, avec des pouvoirs étendus: il y nommerait par provision un garde-magasin, un commis des trésoriers généraux de la Marine « et tels autres Employés qu'il estimera convenables ». Dans le cas où le duc s'emparerait de l'Acadie ou de Terre-Neuve, le Bordelais devait pareillement et pourvoir à la mise en train d'une administration française; ce serait alors à lui de donner aux fonctionnaires civils les instructions et les ordres appropriés. Pour établir ces institutions avec les magistrats, les bureaux et les commis indispensables, il avait à sa disposition une caisse garnie de 200,000 livres en argent, outre l'autorisation de tirer des lettres de change sur la Marine. Il lui appartenait aussi de munir les postes conquis d'armes et de vivres. L'instruction se terminait par ces mots: « Enfin le S. Bigot fera toutes les dispo[siti]ons qu'il croira nec[essai]res pour l'Adm[inistrati]on des

51. Ces quatre bataillons de troupes de terre étaient les suivants: le premier et le deuxième bataillon du régiment de Ponthieu, le bataillon des milices de Fontenay-le-Comte et le bataillon des milices de Saumur, « Memoire du Roy pour servir d'Instruction au Sr Duc d'Enville Lieutenant general des Armées Navales et des Galeres pour les operations de son Escadre », 25 mars 1746, AC, B 84: 87; « Marine », 11 mars 1746, AM, B 4, 59: 98; Méric au ministre de la Guerre, 2 juin 1746, Archives de la Guerre, 3188: no 29. Outre ces quatre bataillons de troupes de terre, le gouvernement accorda des troupes de la marine, en vue de former une cinquième unité de débarquement, Louis XV au duc d'Anville, 18 mars 1746, AC, F 3, 13: 214 v; Ordre du roi, 1er avril 1746, *ibid.*, 215 v. En plus de ces troupes d'infanterie, l'escadre transportait un corps d'artillerie composé d'un brigadier, de 6 ingénieurs, d'un capitaine, de 2 lieutenants d'artillerie de la marine et de 60 canonniers, Voutron à —, 10 octobre 1743, AM, B 4, 59: 113. Le total de ces effectifs s'établissait, le 5 octobre 1746, à 3,339 hommes dont 2,383 des troupes de terre et 956 du détachement de la Marine. Les navires étaient montés par 3,666 matelots. L'escadre transportait donc, en tout, 7,005 hommes, « Extrait des Morts, des Malades hors de servir, et des Convalescents des Vaisseaux du Roy et des Navires Marchands, qui composent l'Escadre Commandée par Mr de La Jonquière chef d'escadre », 5 octobre 1746, AM, B 4, 59: 163.

Colonies dont pourra s'emparer le S. D. d'Enville, avec lequel il aura soin de les concerter toutes. S. M... lui donne tout pouvoir à cet effet. Et Elle attend de son zele et de son experience qu'il y pourvoira de la maniere la plus convenable pour son service. »<sup>52</sup>

La saison avançait. A Brest, les navires malouins ne paraissaient toujours pas. Bigot mit à profit ce retard, qui lui donna le temps de préparer à Rochefort les transports de vivres, de façon qu'arrivé à l'île d'Aix, Anville n'eût pas à y attendre le chargement des provisions pour mettre à la voile. Le commissaire termina sa besogne vers le 10 avril.<sup>53</sup> Deux écrivains principaux de la Marine le secondaient.<sup>54</sup> Il eut même assez de loisirs pour s'occuper de la comptabilité de Louisbourg.<sup>55</sup> Enfin, le 12 avril, le convoi de Saint-Malo put lever l'ancre.<sup>56</sup> Il atteignit Brest trois jours plus tard. Il devait y faire un séjour aussi bref que possible et, de là, se porter au Port-Louis pour embarquer les troupes. Il avait causé au reste de l'escadre un retard de six semaines.<sup>57</sup> Le temps passait, et Maurepas ne semblait pas se rendre compte que cette accumulation de délais, qu'il déplorait pourtant, pouvait compromettre le succès de la campagne. Il avait imposé au commandant suprême un programme d'opérations très chargé. Il lui écrivait, le 15 avril: « Si après ces exped[it]ions vous vous trouviés en etat de faire quelqu'invasion sur les côtes de la Nouvelle Angleterre, ne fut-ce que pour detruire des postes ou les mettre a contribution, Le Roy trouvera bon que vous y employiés votre Escadre. »<sup>58</sup> Il ne doutait de rien. La première division des transports de troupes ne put quitter Brest, à destination du Port-Louis, que le 25 avril;<sup>59</sup> elle devait y prendre six

---

52. « Instruction pour le S. Bigot », 25 mars 1747 [*i.e.* 1746], AC, B 84: 307-307 v; Maurepas à Bigot, 25 mars 1746, *ibid.*, 307 v.

53. Maurepas à Bigot, 8 avril 1746, AM, B 2, 328: 452.

54. Maurepas au duc d'Anville, 13 avril 1746, *ibid.*, 191-191 v.

55. « J'ay receu, M., vos Lettres des 16. et 17. de ce mois et avec l'une le compte des droits du fanal de Loüisbourg pour l'année entière 1744 et les six pers mois de 1745 et avec l'autre le Bordereau du compte general de l'Isle Royale pour cette première année [1744] », Maurepas à Bigot, 29 avril 1746, AC, B 84: 320.

56. Maurepas à Bigot, 17 avril 1746, *ibid.*, 315.

57. Maurepas à Bigot de La Mothe, 23 avril 1746, AM, B 2, 328: 209; « Escadre de M. le Duc d'Enville », 14 juin 1746, AM, B 4, 59: 99 v.

58. Maurepas au duc d'Anville, 15 avril 1746, AC, B 84: 100 v.

59. *Id.* à *id.*, 29 avril 1746, *ibid.*, 220.

compagnies du 2<sup>e</sup> bataillon de Ponthieu et le bataillon de Saumur.<sup>60</sup> L'embarquement se fit seulement le 13 mai.<sup>61</sup> Il fallait maintenant que le duc d'Anville se rendît à l'île d'Aix. Maurepas, prenant ses désirs pour des réalités, crut à deux reprises que les vaisseaux étaient parvenus à s'éloigner de Brest, à la fin d'avril et au début de mai.<sup>62</sup> En fait, la jonction de la plupart des unités n'eut lieu, à l'île d'Aix, que le 17 mai.<sup>63</sup> Pendant ce temps, les Canadiens s'attendaient tous les jours à recevoir la nouvelle de l'arrivée de la force expéditionnaire annoncée par la métropole. Le 14 mai, l'évêque de Québec avait publié un mandement dans lequel il rangeait au nombre des « principes de la joie universelle répandue dans cette colonie... l'escadre qui doit et nous mettre à l'abri des menées ambitieuses de nos voisins et leur enlever peut-être des postes avantageux ». <sup>64</sup> Il n'y avait rien de mal à ce que la destination du duc d'Anville fût rendue publique au Canada. Il n'en allait pas ainsi en France. Le 25 avril, Maurepas jugeait que la connaissance en devenait trop répandue et portait ostensiblement une série d'ordres simulés, afin de donner à croire que l'escadre serait de retour à Brest et à Rochefort deux mois après son départ, ce qui excluait la possibilité d'une mission dans les eaux américaines. Maurepas s'appliquait à donner l'impression que deux escadres se préparaient : l'une pour le Canada, l'autre pour un point assez rapproché du territoire français ; il désirait aussi que Bigot eût l'air de s'embarquer à destination de Québec, ainsi que La Jonquière, qui avait en effet la mission de relever Beauharnais après avoir effectué la traversée à titre de chef d'escadre. Le commissaire reçut donc l'ordre de prendre place à bord du *Borée*, et non pas sur le *Northumberland*, vaisseau amiral. Toutefois il devait être transbordé sur ce dernier navire quand on aurait perdu la terre de vue. Le ministre concluait sa dépêche en

60. *Id.* à *id.*, 9 avril 1746, *ibid.*, 184.

61. Le Brun au ministre de la Guerre, 13 mai 1746, Archives de la Guerre, 3188 : no 15.

62. Maurepas à Barailh, 7 mai 1746, AM, B 2, 328 : 482, 482 v ; Maurepas au duc d'Anville, 14 mai 1746, *ibid.*, 248.

63. *Id.* à *id.*, 24 mai 1746, *ibid.*, 271 ; « Escadre de M. le Duc d'Enville », 14 juin 1746, AM, B 4, 59 : 99 v.

64. H. TÊTU et C.-O. GAGNON, éd. *Mandements, lettres pastorales et circulaires des évêques de Québec*, 2 : 49 (Québec, 1888).

renouvelant cette recommandation : « Il conviendra au reste que vous ne paroissiez pas vous mesler du total de l'Escadre. »<sup>65</sup> Bigot agissait en conséquence. Il fit transporter à bord du *Borée* une grande quantité de ballots pour son usage personnel; il y inclut des objets de luxe: linge de table, tapisseries, garnitures de lit, en vue de s'installer avec tout l'agrément possible, s'il devait rester au Canada, « et plus encore pour persuader que j'y albis », racontait-il plus tard.<sup>66</sup>

Dans la troisième semaine de mai, certains marins commencèrent à exprimer des craintes. Le projet est manqué, déclaraient-ils, et « l'on songe à nous envoyer à quelque autre expédition; d'ailleurs la Saison est bien avancée pour Entreprendre quelque chose sur Louisbourg ». <sup>67</sup> Bigot ne démentait pas ces rumeurs. Il leur donnait crédit. Il était dès cette époque en commerce de lettres avec les Gradis, négociants et armateurs juifs de Bordeaux, qui étaient peut-être déjà ses banquiers et qui deviendraient plus tard ses associés. Le 29 mai, il assurait à Gradis que celui-ci se trompait fort s'il croyait que le duc d'Anville se rendrait au Canada: « Il a une destination bien opposée, confiait-il avec mystère, et les pilotes qu'il vient d'embarquer secrètement pour l'irlande et lecosse, tres peu de personnes le sachant, le denote bien clairement ». <sup>68</sup> Le temps passait, les vaisseaux ne bougeaient pas. Tous les préparatifs étaient pourtant terminés. Mais des tempêtes et des vents contraires interdisaient à l'escadre de prendre le large. <sup>69</sup> Une inquiétude très vive se traduit dans les commentaires de M. de Méric, « brigadier d'infanterie, commandant particulier » des troupes embarquées sur les navires; <sup>70</sup> à ses yeux, les retards que l'on essayait constituaient un grand malheur; les maladies avaient déjà commencé à se mettre dans les bataillons, et il prévoyait qu'elles

65. Maurepas à Bigot, 25 avril 1746, AM, B 2, 328: 463-463 v; feuille du 26 avril 1746, AM, B 4, 59: 97; Maurepas au duc d'Enville, 7 mai 1746, AM, B 2, 328: 235.

66. Bigot à Maurepas, 14 décembre 1746, AC, C 11B, 27: 87-88.

67. Vialis au ministre de la Guerre, 24 mai 1744, Archives de la Guerre, 3188: no 24.

68. Bigot à Gradis, 29 mai 1746, Archives Publiques du Canada [APC], Letters of François Bigot, n. p.

69. Maurepas à Barailh, 11 juin 1746, AM, B 2, 328: 520; « Escadre de m. le Duc d'Enville », 14 juin 1746, AM, B 4, 59: 99 v.

70. Ordre du roi du 1er avril 1746, AC, F 3, 13: 215 v.



terrasseraient un tiers des effectifs, si la navigation était longue: « L'avenir me touche, gémissait-il, je ne puis qu'i voir des malheurs encore plus grand qu'il ne sera pas possible de reparer... »<sup>71</sup> Le ministre lui-même perdait sa belle confiance; il notait que l'attente démoralisait les soldats et que le « retardement » nuirait au succès des opérations auxquelles le duc aurait pu se livrer en atteignant plus tôt l'Acadie.<sup>72</sup> D'ailleurs, à quoi l'armement était-il destiné? En premier lieu, à protéger le Canada. Il ne fallait plus y songer: « Il seroit a craindre en effet, mandait Maurepas au commandant, que si les ennemis s'étoient trouvés en etat d'executer leur projet contre le Canada, vous n'arrivassiés trop tard pour la deffense de cette Colonie... » Il poursuivait: « On ne doit plus se flatter que vous puissiés rien entreprendre de votre part contre Louisbourg... S. M. espere cependant qu'il vous restera encore assés de tems non seulement pour faire la conquete de l'Acadie, mais encore pour entreprendre celle de Plaisance. » Il terminait néanmoins, comme si le duc pouvait suspendre le cours du temps, en lui recommandant de « faire quelque tentative vers les Cotes de la N<sup>lle</sup> Angleterre », après avoir pourvu « aux deux objets de l'Acadie et de Canada ». <sup>73</sup> Le 19 juin, les vents tournèrent. On mit à bord, en toute hâte, les vivres nécessaires pour remplacer ceux qui venaient d'être consommés et, le jour même, à quatre reprises, l'escadre tenta de sortir du port, toujours sans succès.<sup>74</sup> Le lendemain enfin, les vaisseaux mirent à la voile, à quatre heures du matin. Plusieurs heures plus tard, ils jetèrent l'ancre à La Rochelle. Les vents étaient très faibles. Le 22, ils s'élevèrent, plus vifs. A trois heures du matin, le commandant lança le signal d'appareiller. A quatre heures, par un temps superbe, les navires s'éloignèrent de la rade.<sup>75</sup> La navigation commençait.

71. Méric au ministre de la Guerre, 2 juin 1746, Archives de la Guerre, 3188: no 29.

72. Maurepas au duc d'Anville, 20 juin 1746, AM, B 2, 328: 304.

73. *Id.* à *id.*, 17 juin 1746, AC, B 84: 129-130.

74. « Escadre de m. le Duc d'Enville », 25 juin 1746, AM, B 4, 59: 101.

75. « Extrait du Journal de Navigation du vaisseau Du Roy Le Trident », AM, B 4, 59: 123 v., 124 v; Voutron à —, 10 octobre 1746, *ibid.*, 113-113 v; Maurepas à Ricouart, 27 juin 1746, AM, B 2, 328: 536; Maurepas à Du Mesnil Norey, 1er juin [juillet] 1746, *ibid.*, 512.

Elle fut d'abord excellente. « Nous eumes esperance, note un témoin, que ce beau temps nous dedommageroit des pertes de temps passées, mais notre bonne fortune s'évanoïit comme un songe en 36 heures. » Le 24 juin, La Jonquière et Bigot passèrent du *Borée* au navire amiral; le premier se fit reconnaître chef d'escadre et, en cette qualité, prit le commandement de *Northumberland*; le second prit officiellement son titre d'intendant de la flotte.<sup>76</sup> Au moment de son départ, celle-ci se composait de 72 voiles: 10 vaisseaux de ligne, 3 frégates, dont une destinée pour la Louisiane, 2 corvettes, 2 flûtes, 2 brûlots, 1 navire hôpital, 15 transports de troupes et 19 transports de vivres, outre 18 bâtiments qui profitèrent de cette puissante escorte jusqu'au cap Finistère.<sup>77</sup> Nous connaissons le nom des vaisseaux: le *Northumberland* de 70 canons, navire amiral, le *Trident*, commandé par M. d'Estournelles, l'*Ardent*, le *Mars*, l'*Alcide*, le *Borée*, le *Léopard*, tous de 64 canons, le *Tigre* et le *Caribou*, de 50 pièces, le *Diamant*, de 56 canons; les frégates étaient la *Renommée* et la *Mégère*, de 30 canons, et la *Mutine*, de 24 pièces; la *Palme*, de 10 canons, et la *Perle*, de 8 canons, étaient armées en flûtes, alors que l'*Argonaute* et la *Parfaite* l'étaient en brûlots; le *Mercure* servait d'hôpital.<sup>78</sup> Du 24 juin au 5 juillet, les vents furent mauvais. On n'avancait qu'avec beaucoup de lenteur. Jusqu'au 23 juillet, alors que les Açores furent

76. Voutron à —, 10 octobre 1746, AM, B 4, 59: 113 v.

77. « Escadre de m. le Duc d'Enville », 25 juin 1746, *ibid.*, 101.

78. « Extrait du Journal de Navigation du vaisseau Du Roy Le Trident », AM, B 4, 59: 117 v; Voutron à —, 10 octobre 1746, *ibid.*, 113; « Escadre de m. Le Duc d'Enville », 15 novembre 1746, *ibid.*, 109. Nous connaissons également les noms d'un bon nombre de transports: la *Gironde*, le *Prince d'Orange*, le *Parham*, le *Bristol*, le *Saint-Esprit*, le *Fleury*, le *Prudent*, le *Jean-Joseph*, la *Pénélope*, l'*Heureux*, le *Lion*, le *Grand-Gédéon*, la *Viarne*, le *Brillant*, la *Françoise-de-Grâce*, la *Concorde*, le *Jean-Baptiste*, l'*Heureuse-Marie*, la *Grande-Amazone*, la *Marie-Marguerite*, le *Saint-Dominique*, l'*Union*, le *Prosper*, l'*Aigle-Volant*, la *Bonne-Aventure*, « Extrait des Morts, des Malades hors de servir, et des Convalescents des Vaisseaux du Roy, et des Navires Marchands, qui composent L'Escadre Commandée par mr de La Jonquiere chef d'escadre », 5 octobre 1746, AM, B 4, 59: 163. M. Pierre-Georges Roy écrit que le *Northumberland* avait 64 canons, le *Tigre* 14 (au lieu de 50), le *Diamant* 10 (au lieu de 56) et le *Caribou* 14 (au lieu de 50), *Les Petites Choses de notre histoire* (6 vol., Lévis, 1919-1931), 2: 89. Le P. Le Jeune répète ces légères inexactitudes et, au lieu de compter, comme les pièces documentaires, dix vaisseaux de ligne et trois frégates, il mentionne quinze vaisseaux de ligne. Il précise: « A ces quinze vaisseaux de ligne, le ministre joignit 8 frégates, 4 brûlots, 2 galiotes et environ 50 transports », *Dictionnaire général du Canada*, s. v. Anville. Il était superflu de souffler ces chiffres pour démontrer, comme le voulait l'auteur, que « l'abandon de la Nouvelle-France par la Couronne est une gratuite invention de la malveillance ».

en vue,<sup>79</sup> le nombre des malades ne prit pas de proportions alarmantes. Les calmes immobilisèrent les navires dans ces parages durant dix jours. Le temps devint excessivement chaud. Le ministre avait commis l'imprudence, pour hâter l'armement, de diminuer la quantité d'eau que les vaisseaux devaient prendre. Il fallut établir un rationnement rigoureux. Les équipages souffraient. Les malades se firent de plus en plus nombreux; la situation sur le *Caribou* en fournit un exemple: ce vaisseau portait un équipage de 300 hommes et, le 13 septembre, il ne comptait même pas 40 matelots en état de servir aux manœuvres.<sup>80</sup> Le 24 août, quelqu'un notait: « Nous avons laissé la France depuis 64 jours et nous sommes encore à 300 lieues d'Acadie. »<sup>81</sup> Des incidents se produisaient: l'escadre cueillait au passage quelques navires anglais; le 1er septembre, un orage éclatait et le *Mars*, frappé par la foudre, perdait son grand perroquet et son grand mât de hune. Le 10 septembre, vers quatre heures de l'après-midi, le *Borée* aperçut à l'horizon le littoral acadien. On allait enfin toucher au port. Une détente s'annonçait.

Ce fut un nouveau malheur qui arriva. Le 13 septembre, une tempête d'une violence épouvantable s'abattit sur l'escadre. Le vent prit une force terrible, puis la brume se déploya, masqua les côtes et les parages dangereux de l'Île de Sable, toute proche, isola chaque voilier. Le vaisseau amiral lançait des signaux, mais personne ne pouvait les capter. Le danger se prolongea jusqu'au matin du 15.<sup>82</sup> Quand le temps s'éclaircit, il ne restait plus d'escadre, mais seulement des unités dispersées, avariées, avec des équipages sur les cadres, qui cherchaient à rallier l'amiral. Le *Northumberland* éprouva beaucoup de peine à s'ancrer dans la baie de Chibouctou, dont les vents lui interdisaient l'approche.<sup>83</sup> Deux frégates, avait-on décidé, devaient atten-

79. Feuille du 15 août 1746, AM, B 4, 59: 102; Voutron à —, 10 octobre 1746, *ibid.*, 113 v.-114.

80. Roquefeuil à Maurepas, 10 [octobre] 1746, *ibid.*, 158, 159. Roquefeuil était le commandant en second du *Caribou*.

81. Voutron à —, 10 octobre 1746, AM, B 4, 59: 114.

82. *Mémoire pour Messire François Bigot*, 1: 10; Voutron à —, 10 octobre 1746, AM, B 4, 59: 114; Dequem au ministre de la Guerre, 12 octobre 1746, Archives de la Guerre, 3188: no 90; Bonsol à *id.*, 12 octobre 1746, *ibid.*, no 98; « Nouvelles de Bretagne », 10 décembre 1746, AM, B 4, 59: 111.

83. *Mémoire pour Messire François Bigot*, 1: 10.

dre la flotte à cet endroit pour la prévenir de la situation de la Nouvelle-France et indiquer au duc d'Anville s'il était nécessaire qu'il vint à Québec ou s'il pouvait opérer immédiatement en Acadie. Ces deux navires, l'*Aurore* et le *Castor*, croisèrent dans les parages de Chibouctou du 12 juin au 13 août; comme ils désespéraient de voir paraître l'escadre, ils s'étaient retirés.<sup>84</sup> Le duc avait prévu ce contretemps. Le 18 juillet, il avait détaché la *Renommée* et donné à son commandant, Kersaint, l'ordre de prendre les devants, de se porter à Chibouctou le plus tôt possible et d'avertir du retard de la flotte les navires qui l'attendaient. Mais Kersaint avait joué de malheur. Le 29 juillet, par le travers des Açores, il avait rencontré une frégate anglaise avec laquelle il avait dû se battre durant cinq jours. Il lui résista victorieusement, bien qu'il n'eût que 60 hommes valides sur un équipage de 180 marins. Il poursuivit sa route avec une lenteur désespérante; ce ne fut que le 20 septembre qu'il entra dans la baie de Chibouctou. Il y trouva le *Northumberland*, arrivé deux heures plus tôt, avec la *Gironde* et neuf transports. Le même soir, la *Mégère* parut, accompagnée de plusieurs bateaux anglais chargés de vivres, qu'elle avait interceptés sur leur route à destination de Louisbourg.<sup>85</sup> Ce n'étaient là que des débris de la puissante escadre, qui tentait péniblement de se regrouper au rendez-vous. Bigot se vit soudain devant une tâche énorme. Tous ces navires étaient à court de provisions de bouche et remplis de scorbutiques. Le commissaire avait à sa disposition des monceaux de farine, mais si gâtée, après avoir passé plus de trois mois à fond de cale, qu'il fut contraint d'en faire jeter à la mer une grande quantité. Le biscuit transporté de Brest ne valait plus rien. Le 21 septembre, Bigot fit passer à l'abbé Le Loutre, le fameux missionnaire de l'Acadie, une pressante demande d'approvisionnements.<sup>86</sup> Il prit aussi des mesures immédiates en vue d'enrayer l'épidémie. Il organisa rapidement des hôpitaux à terre — « dans un pays qui étoit un vrai désert », se rappelait-il plus tard — et commença, dès le 23, à y faire transporter les malades. S'il espérait que cette précaution allait arrêter les progrès de

84. Beauharnais à Maurepas, 8 novembre 1746, AC, C 11A, 85: 306.

85. Extrait d'une lettre de l'un officier de la *Renommée* [d.s.], AM, B 4, 59: 161; Méric à Maurepas, 23 octobre 1746, Archives de la Guerre, 3188: no 183; Voutron à —, 10 octobre 1746, AM, B 4, 59: 113, 113 v; Beauharnais à Maurepas, 8 novembre 1746, AC, C 11A, 85: 304 bis.

86. Bigot à Le Loutre, 21 septembre 1746, *Collection de manuscrits*, 3: 310.

la contagion, il essuya une profonde déception: le nombre des hommes atteints augmenta dans une proportion effroyable.<sup>87</sup> Il était presque heureux qu'il n'eût sur les bras qu'une partie de l'escadre.

Que devenait le reste de la flotte? L'*Ardent*, encombré de 400 malades, avait perdu 50 hommes et ne pouvait compter que sur 25 à 30 matelots pour chaque quart. Son commandant, M. de Coulombe, prit le parti de se laisser pousser en France par les vents et il eût éprouvé bien du mal à s'y rendre, s'il ne s'était emparé d'un navire anglais dont il put utiliser l'équipage.<sup>88</sup> Le *Caribou* mit le cap sur Brest, après avoir cherché durant quatre jours à rejoindre l'amiral.<sup>89</sup> L'*Argonaute* en fit autant, au bout de deux jours de recherches infructueuses.<sup>90</sup> Fort malmené par la tempête, le *Mars* faisait un pied d'eau à l'heure; son commandant, Crenay, consulta son conseil et décida de relâcher aux Antilles, pourtant « si fatales aux Européens »; l'*Alcide* reçut du vice-amiral d'Estournelles l'ordre de convoier le *Mars*, et les deux vaisseaux prirent avec eux le *Raphaël*, transport chargé de biscuit.<sup>91</sup> Le 16 septembre, le *Trident* du commandant d'Estournelles put rassembler autour de lui le *Borée* et le *Diamant* ainsi que plusieurs transports. Le 18, le groupe voguait au large de l'île de Sable et, le 21, on crut apercevoir Chibouctou. A ce moment, la brume survint et contraignit les navires de garder le large à une distance de sept ou huit lieues de la côte. Cinq jours plus tard, le temps s'éclaircit et les vaisseaux purent se reconnaître; ils avaient perdu le *Borée*,<sup>92</sup> mais ils furent ralliés par le *Léopard* et le *Tigre* et se trouvèrent à la tête de 30 navires de louage. Cette division ne serait peut-être jamais entrée dans la baie de Chibouctou si la prise d'une goëlette anglaise ne lui avait fourni des pilotes qui lui permirent d'y jeter l'ancre, le 27 septembre, vers deux heures

87. *Mémoire pour Messire François Bigot*, 1: 10; Méric à Maurepas, 23 octobre 1746, Archives de la Guerre, 3188: no 183.

88. « Extrait d'une lettre de M. de Coulombe », 11 octobre 1746, AM, B 4, 59: 156.

89. Dequem au ministre de la Guerre, 12 octobre 1746, Archives de la Guerre, 3188: no 99; Coetmen à *id.*, 12 octobre 1746, *ibid.*, no 95.

90. Bonsol au ministre de la Guerre, 12 octobre 1746, *ibid.*, no 98.

91. Autrechaux au ministre de la Guerre, 4 novembre 1746, *ibid.*, no 313; Bonsol à *id.*, 12 octobre 1746, *ibid.*, no 98; « Escadre de m. le Duc d'Enville », 15 octobre 1746, AM, B 4, 59: 108.

92. Voutron à —, 10 octobre 1746, *ibid.*, 114 v. Voutron était à bord du *Borée*.

de l'après-midi.<sup>93</sup> Le *Borée* y était arrivé de la veille.<sup>94</sup> Restait l'escadre de Conflans, qui devait venir se mettre aux ordres du duc d'Anville. Elle arriva dans ces parages le 28 septembre et rencontra une goëlette qui lui raconta avoir vu, trois jours auparavant, 35 à 40 voiles non loin du cap de Sable: il s'agissait évidemment de la division d'Estournelles. Au lieu de se rendre à Chibouctou, Conflans croisa dans les environs jusqu'au 13 octobre, puis ordonna de faire voile à destination de la métropole.<sup>95</sup>

S'il s'était joint aux unités rassemblées dans la baie, il y aurait appris une nouvelle peu banale. Le 25 septembre, le duc d'Anville se promenait sur le gaillard du *Northumberland*, lorsqu'une attaque d'apoplexie le foudroya. Il souffrait déjà, paraît-il, d'hydropisie et manifestait des symptômes de scorbut. Sa maladie ne fut pas longue. Il fut emporté le 27, à trois heures du matin.<sup>96</sup> « Ce fut un terrible coup, note un témoin, et qui ne fit pas un petit effet sur tout le monde. »<sup>97</sup> On n'était pas à bout de sensations. Le chevalier d'Estournelles, à qui revenait le commandement, arriva sur les lieux quelques heures plus tard. Il n'était pas dans un état d'esprit à se charger, surtout dans les circonstances, de la direction d'une campagne qu'il savait depuis longtemps manquée. La mort de son chef le plongea dans un abattement profond. « Je Le Trouvay Extremement changée », rapporte un de ses familiers, « il me dit quil y avoit 17 jours quil ne d'ormoit point, et quil alloit avoir une charge d'ont Lexpedition y paroissoit difficile, parce quil nous manquoit beaucoup de Vaiss.<sup>x</sup> de guerre ». <sup>98</sup> Au reste, encore plus que de vaisseaux de guerre, le chevalier manquait d'expérience. Le lendemain, quand il eut pris officiellement la conduite de l'escadre, il se trouva tout à coup « chargé

93. « Nouvelles de Bretagne », 10 décembre 1746, AM, B 4, 59: 111; Méric au ministre de la Guerre, 23 octobre 1746, Archives de la Guerre, 3188: no 183; Beauharnais à Maurepas, 8 novembre 1746, AC, C 11A, 85: 304 bis.

94. Voutron à —, 10 octobre 1746, AM, B 4, 59: 114 v.

95. Feuille du 11 novembre 1746, AM, B 4, 59: 103.

96. Méric au ministre de la Guerre, 23 octobre 1746, Archives de la Guerre, 3188: no 183; Montlouet à Maurepas, 1er octobre 1746, *Nova Francia*, 4 (1929): 178; Beauharnais à Maurepas, 8 novembre 1746, AC, C 11A, 85: 304 bis; « Nouvelles de Bretagne », 10 décembre 1746, AM, B 4, 59: 111.

97. Voutron à —, 10 octobre 1746, *ibid.*, 114 v.

98. Montlouet à Maurepas, 1er octobre 1746, *Nova Francia*, 4 (1929): 178.

d'une tres grande besogne, qu'il avoit ignoré Jusqua ce Jour ». <sup>99</sup> C'est dire que, depuis trois mois et plus, il était demeuré étranger à tout ce qui s'était passé autour de lui. Il n'avait rien compris ni rien appris. A quel titre la Cour lui avait-elle attribué la dignité de commandant en second de l'expédition ? On reste confondu devant une absurdité aussi fantastique. M. d'Estournelles avait donc besoin de lumières. Aussi, le 28, convoqua-t-il un conseil de guerre. Les délibérations durèrent sept ou huit heures. <sup>100</sup> Les officiers convinrent que La Jonquière suivrait sa première destination et que, dans cinq jours, il se porterait à Québec avec le *Tigre*, la *Mégère* et quatre transports montés par le second bataillon de Ponthieu et 30 artilleurs; le reste de l'escadre irait mettre le siège devant Port-Royal. <sup>101</sup> Parmi les officiers supérieurs, La Jonquière était le seul qui eût de la compétence. La perspective de son départ prochain n'avait rien qui pût rassurer le nouveau commandant. Ce dernier perdit littéralement la tête. Montlouët, qui était de ses amis, a laissé un récit très précis des graves incidents qui se déroulèrent le 30 septembre et le 1er octobre. Estournelles désirait l'avoir auprès de lui et lui avait fait aménager une chambre voisine de la sienne, à bord du *Trident*. « A 7 heures du soir, raconte-t-il, Les officiers furent souper a La grande chambre de conseil: Luy M. de preugnes <sup>102</sup> et moy, nous mangeames chacun une pomme et bumes deux coupes de vin et d'eau ». Le commandant se montrait étrangement surexcité. Il ne cessait d'exprimer son inquiétude; il avait une idée fixe: « Voilà trop de besogne pour moi, tout est perdu, comment faire?... Cela est impossible ». Montlouët trouva des paroles encourageantes, de même que Bigot qui, sur les entrefaites, se joignit aux interlocuteurs. A neuf heures, tout le monde alla se coucher pour pouvoir se mettre au travail à la pointe du jour. L'agitation du chevalier montait. A dix heures, il se leva et se mit à arpenter dans l'obscurité la salle du conseil; il sortit sur la galerie et on l'entendit se plaindre: « Tout est perdu, cela est impossible. » Il revint à sa chambre. A minuit, il n'y tenait plus, il sonna, le pilote se présenta; Estournelles

99. *Ibid.*, 179.

100. Voutron à —, 10 octobre 1746, AM, B 4, 59: 115.

101. « Nouvelles de Bretagne », 10 décembre 1746, AM, B 4, 59: 111; Méric au ministre de la Guerre. 23 octobre 1746, Archives de la Guerre, 3188: no 183; Montlouët à Maurepas, 1er octobre 1746, *Nova Francia*, 4 (1929): 178-179.

102. De Preugnes était colonel du bataillon de Fontenay-le-Comte.

lui demanda quel temps il faisait. La nuit était calme et la lune brillait. A deux heures, de grands cris partent de la chambre du commandant: « Montlouet, à moi! Les ennemis! » L'officier se précipite auprès de son chef: « Les ennemis, mon ami. Ah! je viens de me passer mon épée au travers du corps ». Le coup ouvrait le ventre, l'arme avait percé jusqu'au dos.

Le chevalier d'Estournelles était un homme extraordinaire. Il survécut à sa blessure.<sup>103</sup> Il fit encore mieux; il ne succomba même pas aux visites du chirurgien, qui pansa la plaie et pratiqua au patient quatre saignées, sans doute pour lui enlever le « transport » qu'il avait « au cerveau ». Après quoi, le chevalier « parla fort bien » et se démit de son commandement, qui passa au marquis de La Jonquière.<sup>104</sup> La promotion inopinée de ce dernier paraît avoir reçu un bon accueil de la part des membres de l'expédition. Au vrai, c'était le premier événement heureux qui arrivait à l'escadre. Le nouveau général, « malgré toutes nos infortunes, écrivait Voutron, nous donne de grandes espérances; car sans rien ôter de la réputation du Duc d'Anville, M. de la jonquiere à la même activité, et plus d'expérience ». <sup>105</sup> Il n'était plus question pour celui-ci d'aller recueillir la succession de Beauharnais à Québec. Il ne pensa qu'à mettre sur pied les prépara-

103. M. Pierre-Georges Roy écrit que, le 29 septembre, M. d'Estournelles « se tuait d'un coup d'épée dans un accès de fièvre », *Les Petites Choses de notre histoire*, 2: 89. Le fait est inexact. Le chevalier ne parvint pas à s'enlever la vie.

104. Sur le « suicide » du chevalier d'Estournelles, cf. Montlouet à Maurepas, 1er octobre 1746, *Nova Francia*, 4 (1929): 178-179. Voutron écrit: « Le conseil de guerre qui avoit duré 7. a 8. heures [le 28 septembre] l'aigrit si violemment que le 1. 8 bre il fut saisi d'une fièvre ardente qui degenera bientôt en delire; dans cet estat il fut tellement agité que s'imaginant estre parmi les Anglois, il tira son épée et se la passa au travers du corps: il vit encore mais si affoibli qu'il s'est volontairement demis du commandement en faveur de M. de la jonquiere », Voutron à —, 10 octobre 1746, AM, B 4, 59: 115. « Soit incapacité pour les grandes choses, soit crainte de ne pas reussir, ou delicatesses mal placées de ne pas s'ouvrir a quelqu'un pour partager avec luy une besogne qu'il regardoit au dessus de ses forces, enfin le desespoir, l'inquietude et la fureur s'emparerent de M. Destournelles au point que dans la nuit il attenta a ses jours... M. Destournelles bien pensé et revenu a luy s'est pour lors demi du commandement entre les mains de m. de la jonquiere »... Une note en marge du même document se lit comme suit: « M. Destournelles s'est débarqué a Brest beaucoup mieux qu'il n'estoit en partant de l'Acadie », « Nouvelles de Bretagne », 10 décembre 1746, AM, B 4, 59: 111-111 v. En novembre, le gouverneur du Canada parle de « la maladie » d'Estournelles, Beauharnais à Maurepas, 8 novembre 1746, AC, C 11A, 85: 304 bis. Voir le texte de la démission du chevalier, *Nova Francia*, 4 (1929): 180.

105. Voutron à —, 10 octobre 1746, AM, B 4, 59: 115.



tifs du siège de Port-Royal.<sup>106</sup> Le 10 octobre, il fit partir à destination de la capitale canadienne quatre navires marchands venus avec lui de Rochefort.<sup>107</sup> En même temps, il détachait en France le *Lively*, qui devait être capturé par un vaisseau anglais en cours de route.<sup>108</sup> Préparer la campagne d'Acadie n'avait rien d'aisé. Les réserves de vivres s'épuisaient: Bigot dut se résoudre à diminuer de moitié les rations.<sup>109</sup> L'épidémie faisait des ravages affreux. Le 5 octobre, elle avait tué 587 hommes; près de quinze cents autres étaient hors d'état de servir, sans compter 782 malades moins gravement atteints.<sup>110</sup> Les remèdes manquaient. Les chirurgiens se voyaient débordés par la quantité d'hommes à saigner. Malgré l'activité habituelle de Bigot, le désordre régnait. Qu'y avait-il dans les navires de transport? On ne le savait plus. En quoi consistaient les provisions de bouche? Personne ne pouvait le dire au juste. Où retrouver tout cela? On cherchait. « Ce manque d'exactitude a été en partie Cause de nôtre long Séjour icy », notait le brigadier Méric.<sup>111</sup> Pris dans l'engrenage des événements bouleversants qui s'acharnaient sur l'escadre, personne n'était parvenu à dominer la situation. L'on se disposait à voguer vers Port-Royal sans être assuré de pouvoir manger au cours du siège ni de nourrir la garnison qu'on y laisserait après la prise de la place. A tout hasard, Bigot convertit quatorze navires en hôpitaux et y fit déménager les malades. Les troupes prirent place à bord des autres bâtiments. La Jonquière avait voulu mettre à la voile le 22 octobre.

106. Beauharnais à Maurepas, 8 novembre 1746, AC, C 11A, 85: 305-306; Méric au ministre de la Guerre, 23 octobre 1746, Archives de la Guerre, 3188: no 183. « Malgré toute la fatalité de ces inconvenients, nous nous flattons encore d'un heureux succès dans la conquete projectée de la nouvelle Ecosse », Voutron à —, 10 octobre 1746, AM, B 4, 59: 115.

107. Il semble que ces voiliers mirent beaucoup de temps à faire le voyage. Le 28 octobre, Beauharnais et Hocquart écrivaient au duc d'Anville, dont ils ignoraient la mort, que si ces vaisseaux « n'arrivoient point, la Colonie seroit dans un Etat le plus déplorable », Beauharnais et Hocquart au duc d'Anville, 28 octobre 1746, AC, C 11A, 85: 103.

108. « Nouvelles de Bretagne », 10 décembre 1746, AM, B 4, 59: 111 v.

109. Méric au ministre de la guerre, 23 octobre 1746, Archives de la Guerre, 3188: no 183.

110. Bigot, « Extrait des Morts, des Malades hors de servir, et des Convalescents des Vaisseaux du Roy, et des Navires Marchands, qui composent l'Escadre Commandée par mr de La Jonquiere chef d'escadre », 5 octobre 1746, AM, B 4, 59: 163.

111. Méric au ministre de la Guerre, 23 octobre 1746, Archives de la Guerre, 3188: no 183.

Ce ne fut que deux jours plus tard, le 24, que la flotte quittait la baie de Chibouctou.<sup>112</sup> Elle y laissait le corps du duc d'Anville, qui, trois ans après, devait être transporté à Louisbourg.<sup>113</sup>

Au bout de tant de travaux et de malheurs, les chefs de l'expédition pouvaient s'attendre à ne faire qu'une bouchée de Port-Royal, poste dont une poignée de soldats de Louisbourg auraient dû s'emparer deux ans auparavant sans la stupidité du chevalier de Gannes. L'escadre était à peine déployée en haute mer, que les vents devinrent contraires et, le 27, excédé de tous ces contretemps, La Jonquière donna l'ordre de reprendre la route de France.<sup>114</sup> C'eût été une folie que d'engager une fois de plus la lutte contre les éléments. Le retour ne se fit pas sans incidents. Les vaisseaux essayèrent plusieurs tempêtes. Dans la nuit du 4 au 5 novembre, une partie des transports, le *Trident* et le *Tigre* perdirent de vue le reste des navires. Le 8, c'était au tour du *Diamant* de disparaître.<sup>115</sup> Tout l'automne, des voiliers rentrèrent, isolés ou par petits groupes, dans les ports français. Le *Caribou* et l'*Argonauté* arrivèrent à Brest dès le 10 octobre.<sup>116</sup> Le 12, l'*Ardent* paraissait en vue de Belle-Ile, mais, après un furieux combat de douze heures contre quatre vaisseaux ennemis, il dut s'échouer, le lendemain, près de Quiberon.<sup>117</sup> Le 2 novembre, l'*Alcide* et le *Raphaël* abordaient

112. *Mémoire pour Messire François Bigot*, 1: 10; par une erreur explicable dix-sept ans après, Bigot fixait le départ de l'escadre au 22 octobre. « Nouvelles de Bretagne », 10 décembre 1746, AM, B 4, 59: 111 v-112; Mondion au ministre de la Guerre, 22 octobre 1746, Archives de la Guerre, 3188: no 173; Méric à *id.*, 23 octobre 1746, *ibid.*, no 183; *id.* à *id.*, 9 décembre 1746, *ibid.*, no 375.

113. « Isle Royale, Remis le 3 novembre 1749 par M. Rouillé », AE, Mémoires et Documents, Amérique, 9: 108 v.

114. « Nouvelles de Bretagne », 10 décembre 1746, AM, B 4, 59: 112; Méric au ministre de la Guerre, 9 décembre 1746, Archives de la Guerre, 3188: no 375.

115. « Nouvelles de Bretagne », 10 décembre 1746, AM, B 4, 59: 112 (Ce document fut compilé avec beaucoup de soin aux bureaux de la Marine. Les fonctionnaires n'y consignèrent que des faits corroborés par au moins deux témoins.); Extrait d'une lettre d'un officier de la *Renommée*, 30 novembre 1746, *ibid.*, 161 v; de Preugnes au ministre de la Guerre, 5 décembre 1746, Archives de la Guerre, 3188: 366.

116. « Escadre de m. le Duc d'Enville », 15 octobre 1746, AM, B 4, 59: 108; Coetman au ministre de la Guerre, 12 octobre 1746, Archives de la Guerre, 3188: no 95; Bonsol à *id.*, 12 octobre 1746, *ibid.*, no 98; Dequem à *id.*, 12 octobre 1746, *ibid.*, no 99.

117. « Extrait de la lettre de M. de Coulombe », 11 octobre 1746, AM, B 4, 59: 156; — à —, 15 octobre 1746, Archives de la Guerre, 3188: no 118; Deschamps au ministre de la Guerre, 15 octobre 1746, *ibid.*, no 122; Houvet à *id.*, 13 octobre 1746, *ibid.*, no 101.

à Brest.<sup>118</sup> Le 30 novembre, la *Renommée* jetait l'ancre à Port-Louis, « entièrement deseparée, Le Corps et les Voisles et les cordages criblés de Coups de Canons et de mitrailles », par suite de la rencontre qu'elle avait faite de navires ennemis le long des côtes de France; son commandant, Kersaint, s'empressait de raconter ses propres aventures et d'ajouter qu'il était mort 3,000 hommes sur l'escadre.<sup>119</sup> Le 3 décembre, le *Diamant* et le *Trident* rentraient à Brest.<sup>120</sup> Le 7 décembre, La Jonquière mouillait sous le canon de Belle-Isle avec le *Northumberland*, le *Borée*, la *Gironde*, la *Mégère*, l'*Heureuse-Marie* et le *Saint-Joseph*; le lendemain, il quittait ce port à destination de Rochefort ou de Port-Louis: ce fut à Port-Louis qu'il toucha, le 11 décembre.<sup>121</sup> Trois jours plus tôt, le *Prince d'Orange* et huit transports s'étaient arrêtés à l'île de Groix.<sup>122</sup> Le 11, le *Léopard* abordait à l'Île d'Aix.<sup>123</sup> Les bureaux de la Marine résumaient ainsi la situation, le 16 décembre: tous les vaisseaux du roi étaient revenus à un port français, sauf le *Mercure*, navire hôpital; mais on était sans nouvelle de 21 transports.<sup>124</sup> Ainsi se terminait, sans bruit, une campagne qui avait tourné au désastre. Un témoin reconnaissait: « Voyla Le Coup De grace pour nostre marine. »<sup>125</sup> C'était là l'expression d'un désespoir lucide.

Université de Montréal.

Guy FRÉGAULT

(Tous droits réservés.)

118. Coetman au ministre de la Guerre, 2 novembre 1746, *ibid.*, no 300; Autrechaux, à *id.*, 4 novembre 1746, *ibid.*, no 313.

119. « Detail de ce que La fregate La Renommée a raporté a Mr le marquis de Rothelin Le 30 novembre 1746 », *ibid.*, no 354.

120. De Preugnes au ministre de la Guerre, 5 décembre 1746, *ibid.*, no 366; Grout à *id.*, 4 décembre 1746, *ibid.*, no 364.

121. « Extrait du Journal qui a été remis a M. de St Sermin le 8 décembre 1746 par un officier d'un des vaisseaux de l'escadre que Commanda M. de La Jonquiere Mouillée Sous le Canon de Belleisle le même jour », *ibid.*, no 374 bis; pièce jointe à la lettre du duc de Penthièvre, 11 décembre 1746, *ibid.*, no 383; Rothelin au ministre de la Guerre, 11 décembre 1746, *ibid.*, no 382; Grossolles à *id.*, 9 décembre 1746, *ibid.*, no 375; Bigot à Maurepas, 14 décembre 1746, AC, C 11B, 27: 88.

122. Morlat au ministre de la Guerre, 9 décembre 1746, Archives de la Guerre, 3188: no 377.

123. Hastel à *id.*, 11 décembre 1746, *ibid.*, no 384.

124. « Nouvelles de Bretagne », note en marge, du 16 décembre 1746, AM, B 4, 59: 111.

125. — à —, 15 octobre 1746, Archives de la Guerre, 3188: no 118.